



ASSOCIATION
Hyacinthe Hévin

Projet Associatif Association Hyacinthe HEVIN



SOMMAIRE

UN PROJET QUI S'APPUIE SUR DES VALEURS
FONDAMENTALES ET DES CONVICTIONS

4

UN PROJET, FRUIT DE L'HISTOIRE DE
L'ÉTABLISSEMENT ET DE SA FONDATRICE

5

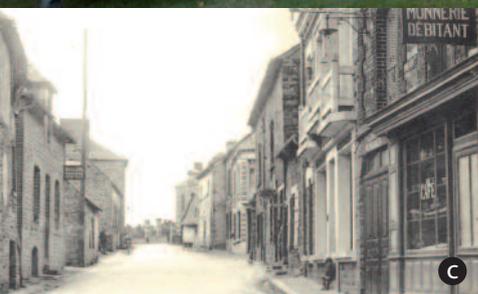
UNE IDENTITÉ, DES VALEURS QUI ENGAGENT
À AGIR SELON DES PRINCIPES SPÉCIFIQUES

8

UN PROJET POUR L'AVENIR QUI PREND EN COMPTE LES
ÉVOLUTIONS DES BESOINS ET DE L'ENVIRONNEMENT

12





b

c

Association Hyacinthe HÉVIN

L'Association Hyacinthe HEVIN créée en 1962 agit pour et dans l'intérêt des habitants d'Etrelles et des environs.

Elle a pour objectif principal d'aider et d'accompagner des personnes âgées autonomes, dépendantes, en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Elle veille à leur faire bénéficier d'un environnement chaleureux, est attentive à susciter le plaisir de vivre et à maintenir l'esprit de convivialité.

A ce jour l'association gère à Etrelles, un EHPAD⁽¹⁾. Elle assure la production des repas pour l'école publique et le centre de loisirs de la commune et projette de diversifier encore ses modalités d'accueil des personnes âgées.

Les membres de l'Association Hyacinthe HEVIN sont des habitants d'Etrelles et des environs. Ils sont également pour la plupart engagés dans d'autres associations ou instances au service du dynamisme du territoire.

Plus de soixante-dix salariés et près de soixante bénévoles contribuent, aux côtés des administrateurs, à la mise en œuvre du projet de l'association. Ce projet est inscrit dans une démarche d'ouverture et d'amélioration continue de la qualité.

Pérennité de son action et de l'esprit qui l'anime, inscription dans un réseau permettant la continuité de l'accompagnement des personnes âgées, gestion rigoureuse et expertise sont les grands axes que l'Association Hyacinthe HEVIN souhaite développer.



d

¹ EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

UN PROJET QUI S'APPUIE SUR DES VALEURS FONDAMENTALES ET DES CONVICTIONS

- L'Association Hyacinthe HEVIN attend de ses membres qu'ils agissent pour le bien des populations, dans un esprit de service.
- Elle assure un accueil indifférencié, sans discrimination culturelle, spirituelle, sociale, de toutes les personnes.
- Elle accepte chacun dans sa globalité, sans jugement, avec son histoire de vie, ses choix, ses convictions. En contrepartie, elle demande le respect de ses valeurs et de son projet.
- Elle défend et respecte le droit à la dignité et à l'intégrité de la personne humaine jusqu'au bout de sa vie. Prendre soin des personnes pour qui l'association existe est une priorité.
- Elle attache une grande importance à la qualité de vie et à celle des relations humaines.
- Elle veille à promouvoir les vertus du dialogue, de la transparence et de la discrétion.
- Elle fait appel à la participation équilibrée de tous, afin de progresser. L'association est convaincue de l'intérêt de l'entraide et de la cohésion entre les parties prenantes : personnes accueillies, salariés, bénévoles, familles, partenaires extérieurs.
- Elle est engagée dans une démarche de progrès au service du mieux être de tous. Elle développe les compétences techniques des professionnels, celles de ses membres et des bénévoles. Elle favorise leur accès à la formation continue tout au long de la vie.
- Elle est à l'écoute des besoins des personnes et de la société. Elle est ouverte à son environnement immédiat, sur le monde, et attentive aux évolutions en cours.

LES ADMINISTRATEURS SONT GARANTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES VALEURS :

“ dans la mesure des moyens dont dispose l'association, au regard des contraintes relatives à l'activité qu'elle mène. ”

UN PROJET, FRUIT DE L'HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT ET DE SA FONDATRICE

MELLE HYACINTHE HÉVIN, habitante d'Etelles, est à l'origine de l'action menée par l'association.



Née en 1838 au manoir de la Moutaudière⁽²⁾ communément appelé "Le Logis", elle a, toute sa vie, mis son énergie au service des exclus : pauvres, malades, vieillards, enfants sans instruction...

Membre de la Société des Filles du Cœur de Marie⁽³⁾, elle est la fondatrice et la première à avoir fait fonctionner l'hospice d'Etelles, point de départ de l'établissement actuel.

En 1878, elle accueille des pauvres dans sa propre maison.

En 1880, elle fait construire l'hospice avec ses propres deniers, près de la chapelle⁽⁴⁾ qu'elle fait édifier en 1873.

En 1881, les premières personnes sont accueillies. Elles seront dix huit dès la première année. Ce sont surtout des personnes âgées, quelques jeunes filles orphelines, des personnes en situation de handicap. Elles ont en commun d'être pauvres et souvent sans famille.

Un *ouvroir*⁽⁵⁾ est réservé aux jeunes filles accueillies mais aussi à des jeunes filles venant de l'extérieur. Elles y bénéficient d'une formation leur permettant d'assumer ensuite les fonctions de maîtresse de maison. Un pavillon spécifique est réservé à l'accueil des hommes.

Les résidents qui le peuvent et suivant leur spécialité, assurent en partie l'entretien des locaux et travaillent dans le potager. Les produits de la ferme, accolée à l'établissement, permettent de nourrir tous ceux qui vivent à l'hospice.

En 1886, on compte plus de cent personnes accueillies dans l'année, soit à l'hospice, soit dans le bourg, dans des logements appartenant à Mademoiselle Hyacinthe Hévin. Elle entreprend donc d'agrandir, toujours grâce à ses fonds personnels et à ceux de son frère Théodore, Chanoine à Rennes.

Jusqu'à sa mort, en 1911, Made-

moiselle Hyacinthe HÉVIN dirige l'établissement. Avec d'autres demoiselles de la Société des Filles du Cœur de Marie, elle fait fonctionner la maison, vit même un moment en communauté avec les personnes accueillies.

Entre 1911 et 1929, deux autres membres de la Société des Filles du Cœur de Marie prennent tour à tour la relève et dirigent l'établissement.

En 1929, la Société décide de passer le relais. Afin d'assurer la continuité de l'œuvre initiée par Mademoiselle Hyacinthe HÉVIN, elle fait appel à la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint Méen le Grand qui accepte la mission.

Fidèle à sa fondatrice, la Congrégation est elle aussi au service des plus pauvres. Les sœurs assurent là où elles sont présentes des fonctions d'éducation, d'enseignement et de soin.

² Propriété située en face des locaux actuels.

³ Les sociétés se sont développées en France au moment de la révolution, et de l'interdiction des ordres religieux. Les demoiselles faisant partie de ces sociétés vivent une forme de vie religieuse mais sans signe distinctif, elles ne portent notamment pas l'habit religieux. La société des Filles du Cœur de Marie est née en 1790 en Bretagne sous l'impulsion de Pierre-Joseph de Clorivière et d'Adélaïde de Cîcé, elle existe toujours. Cet ordre est dans la mouvance des Jésuites.

⁴ Il s'agit de la chapelle qui est toujours sur le site de l'EHPAD.

⁵ Lieu où l'on apprend aux jeunes filles à faire des ouvrages, ancêtre des cours ménagers.



A Etelles, les Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint Méen le Grand vont :

- Conduire jusqu'en 2000, date d'arrivée de la première direction laïque, l'action de l'établissement fondé par Mademoiselle Hyacinthe HÉVIN,
- Spécialiser l'établissement dans l'accueil des personnes âgées,
- Prodiguer des soins dans un dispensaire et à domicile,
- Enseigner dans l'école primaire Notre Dame de Lourdes, dispenser des cours ménagers.

Avant-gardistes, elles ont toujours eu le souci de s'adapter, de faire évoluer le bâti, l'organisation et les qualifications des personnels.

Ainsi, en 1961, la Congrégation, pour faire face aux évolutions socio économiques, décide de créer une association afin de poursuivre le développement de l'œuvre.

Les sœurs sollicitent alors des personnes portant depuis toujours un intérêt à leur projet. Ces habitants d'Etelles vont, de façon désintéressée, donner de leur temps et mettre leurs compétences au service de l'Association Hyacinthe HEVIN.

L'Association est déclarée en Préfecture d'Ille et Vilaine le 10 janvier 1962

Afin de préserver l'esprit originel et le caractère spécifique de la Maison, la Congrégation est membre de droit de l'Association.

L'Association Hyacinthe HEVIN va progressivement prendre sa place. Elle va continuer l'action menée, porter de nouveaux projets, moderniser l'établissement qu'elle gère et dont elle est propriétaire.

En 1969, suite à des travaux d'agrandissements, quatre vingt dix huit résidents⁽⁶⁾ peuvent être accueillis dans l'établissement en hébergement permanent.

En 1978, l'établissement géré par l'association est autorisé. Il entre ainsi dans le champ de la loi du 30 juin 1975 qui cadre l'action sociale et médico-sociale en France.

Reconnu en tant qu'institution médico-sociale, l'établissement bénéficie de dotations financières pour fonctionner. En contrepartie l'association doit veiller à la conformité avec les exigences de sécurité et de confort imposés.

En 1979, l'association entreprend la réhabilitation de l'établissement afin de répondre aux normes exigées par son statut. Un nouveau bâtiment est construit. Il comprend notamment, ce qui est novateur à l'époque, une grande salle d'animation.

En 1993, habilitation de quatre places d'accueil temporaire.

En 2000, une tranche de travaux supplémentaires permet d'accueillir les résidents dans des conditions de confort optimales.

Entre 2002 et 2005, une nouvelle étape est franchie. L'hospice initial, édifié par Mademoiselle Hyacinthe HÉVIN, et le bâtiment construit en 1969 sont démolis. Ils sont reconstruits suivant les normes exigées pour les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes⁽⁷⁾. Le clocheton de l'hospice est conservé et érigé dans le parc. La chapelle est restaurée.

En 2010, ouverture d'un accueil de jour de douze places pour personnes âgées désorientées.

⁶ C'est la capacité actuelle d'hébergement permanent de l'établissement.

⁷ Cf annexe 1 de l'arrêté du 26 Avril 1999 qui fixe le cahier des charges des conventions tripartites et qui énumère notamment des recommandations visant à garantir la qualité des prises en charge des personnes âgées dépendantes.



Tous ces projets ont pu être menés grâce :

- à l'engagement et à la volonté conjugués des sœurs et des administrateurs,
- à leurs prises de position, à leurs décisions fermes et parfois audacieuses,
- à l'implication des salariés et des bénévoles qui se sont montrés parties prenantes de l'avenir de l'association,
- à la concertation qui précède toujours la mise en route de chaque projet,
- aux dons de bienfaiteurs.

LEUR MOTIVATION COMMUNE :

“ la pérennisation et le développement de l'œuvre démarrée en 1881 par Mademoiselle Hyacinthe HÉVIN. ”

UNE IDENTITÉ, DES VALEURS QUI ENGAGENT À AGIR SELON DES PRINCIPES SPÉCIFIQUES

L'Association Hyacinthe HEVIN rassemble des parties prenantes motivées par son projet et sa mise en œuvre. Tout en respectant le cadre réglementaire et les schémas territoriaux, elle entend rester libre de sa manière de faire, de ses choix.

■ Elle a le sens de l'hospitalité et veut préserver le climat de convivialité

L'association accueille les personnes qui ont besoin de ses services sans discrimination. Elle a pour chacune une attention et une écoute particulières afin qu'elle s'intègre au mieux.

Elle veille à l'organisation d'activités et de moments festifs complémentaires aux soins. Cela permet aux personnes accueillies de ne pas être coupées de la vie extérieure et de continuer à s'intéresser à la vie sociale, à la culture.

Elle tient à maintenir les conditions d'un véritable vivre ensemble, dans un esprit de convivialité et de partage.

Elle est vigilante à l'existence de relations de qualité entre les résidents, entre les salariés, entre les salariés et les résidents.

Pour l'association, la famille et les proches ont une place essentielle. Elle a le souci, de préserver l'intimité, les liens familiaux et amicaux. Elle réserve ainsi, aux parents et amis des personnes, un accueil qu'elle souhaite attentif. Elle associe autant que possible la famille à la vie de l'association.

Afin que cet esprit perdure, l'association engage chacun à observer les règles de confidentialité et de discrétion strictes et indispensables.

■ Elle s'engage à s'adapter, à actualiser ses moyens d'action et ses modes d'accompagnement

L'association entend que, dans la mesure du possible, les habitudes de vie et le projet des résidents soient respectés.

Elle encourage donc l'écoute et la mise en place d'une relation privilégiée avec chaque personne afin de favoriser la bonne connaissance de ses attentes et aspirations.

Elle évalue dès le départ, et tout au long de l'accompagnement, les besoins des personnes. Quand elle est dans l'incapacité d'y répondre seule, l'association offre le choix, recherche éventuellement des solutions à l'extérieur.

Elle associe toujours la personne et sa famille à sa réflexion.



h

■ Elle a le souci de la qualité de l'accompagnement de façon continue

L'Association Hyacinthe HEVIN, privilégie l'accompagnement réalisé par une équipe pluridisciplinaire. Cela facilite la prise de relais, garantit la continuité et la qualité de l'accompagnement.

Elle favorise les complémentarités. En effet, l'association est convaincue que les projets ont besoin, pour se réaliser, d'une compétence collective. Elle encourage le croisement des regards, la mise en commun entre professionnels afin que les personnes bénéficient du meilleur accompagnement possible. Cet accompagnement doit être pensé en fonction du résident et dans son intérêt.

Elle soutient les initiatives, l'innovation, les propositions de solutions lorsqu'elles contribuent à l'amélioration du mieux-être des personnes et/ou des conditions de travail. Elles doivent être également en adéquation avec les valeurs de l'association et les dotations budgétaires.

■ Elle prend en compte la dimension spirituelle de l'accompagnement

L'Association Hyacinthe HEVIN favorise la vie spirituelle, dimension existentielle de la personne humaine. A ce titre, un prêtre résident et des laïcs, investis dans la vie paroissiale, animent les offices qui ont lieu à la chapelle et interviennent auprès des personnes qui le souhaitent.

L'association respecte la liberté d'expression religieuse de chacun, elle n'exclut la pratique d'aucun culte dans la mesure où cette pratique est compatible avec le fonctionnement de l'établissement.

■ Elle a une politique de développement et de valorisation des compétences des professionnels

L'association soutient les professionnels qui réalisent l'accompagnement et les soins.

Elle favorise la mise en place de formations qui leur donnent les moyens de progresser, de mettre en œuvre les valeurs et principes d'action de l'association.



■ Elle accorde une grande importance au fonctionnement participatif.

L'Association Hyacinthe HEVIN suscite l'engagement et la contribution de tous à l'innovation et au progrès de l'association.

Elle est attachée à la diversité des regards et à la liberté de points de vue. Elle reconnaît à chaque partie prenante de l'association sa place et son rôle spécifiques dans le projet collectif.

Elle invite chacun, à son niveau, à s'exprimer et à écouter la parole de l'autre, à mener son action dans le cadre posé :

- Le conseil d'administration détermine les orientations politiques de l'association. Il s'engage à préserver, à faire vivre les valeurs et les principes spécifiques de l'Association Hyacinthe HEVIN.
- Le président, avec l'ensemble des administrateurs, porte la parole et les orientations politiques de l'association.
- Le directeur mobilise les équipes autour du projet associatif, d'établissement, des projets de services... Par délégation, il représente l'association dans certaines instances.
- Les cadres responsables mettent en œuvre, avec les équipes, les projets de vie, de soin, de vie sociale, individualisés... et veillent à la cohérence des actions.
- Les salariés sont en relation directe avec les résidents. Ils sont incités à s'impliquer pleinement dans leur action auprès d'eux.
- Les familles contribuent à l'amélioration de l'accompagnement de leur proche. Elles sont invitées à donner leur avis, à communiquer sur leur perception, leur ressenti.
- Les bénévoles, dont le champ d'action est défini dans une charte, participent à la vie sociale, à la vie associative, à des groupes de travail.
- Les résidents sont la raison d'exister de l'association. Dans le but d'améliorer le service qui leur est rendu, ils sont encouragés à s'exprimer, directement ou par le biais des instances d'expression existantes, sur leurs souhaits, interrogations, suggestions.



■ Elle respecte les droits des personnes et facilite l'expression de leur avis

Dans un esprit d'entraide et de solidarité, l'association s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir au mieux l'intégrité et le respect de la dignité des personnes accueillies, mais aussi des salariés, familles, bénévoles, partenaires.

A cet effet, elle développe les instances, les outils, favorisant le dialogue et la transparence.

Elle applique les principes définis dans :

- **La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** qui affirme dans son article 1er : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité".
- **La loi du 02 Janvier 2002 relative aux institutions sociales et médico-sociales** qui réaffirme notamment la place de l'utilisateur, au cœur du dispositif social et médico-social.
- **L'arrêté du 08 Septembre 2003 qui décline La charte des droits et libertés des personnes accueillies** remise à chacun à son arrivée. Cette charte précise notamment, dans son article 2, que "la personne accueillie doit se voir proposer une prise en charge ou un accompagnement, individualisé et le plus adapté possible à ses besoins, dans la continuité des interventions".



■ Elle est ouverte et intégrée à son environnement

L'Association Hyacinthe HEVIN est ouverte sur la vie. Elle est en lien avec les associations, les établissements publics... agissant dans le même champ d'activité qu'elle.

Elle est en veille par rapport aux politiques territoriales, est attentive aux évolutions de la société.

Elle travaille en partenariat avec d'autres pour développer des services adaptés et favoriser le bien-être des personnes : hôpital général, centre hospitalier spécialisé, autres associations du secteur... Elle échange, partage ses expériences et son savoir-faire.

Elle participe à des groupes de travail, est informée régulièrement des projets et décisions en matière de politiques sociales et réglementaires.

Elle est engagée dans différentes instances, CODEM, CLIC, URIOPSS⁽⁸⁾ ..., afin de faire entendre ses préoccupations, de prendre position, de communiquer.

⁸CODEM (Comité d'Organisation de la Dépendance et de la Médiation des personnes âgées et handicapées) ; CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ; URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).

■ Elle est attentive à ce que chacun, dans le cadre du contrat ou du lien qui l'unit à l'association, respecte ses valeurs et ses principes d'action.

L'Association Hyacinthe HEVIN communique de façon transparente et fiable avec ses membres, les salariés, les usagers, les familles, les bénévoles et ses partenaires. Ceci permet à chacun, quel que soit son rôle et sa place dans l'association, de disposer de l'information dont il a besoin pour comprendre, se situer et agir dans le cadre qui lui est imparti.



UN PROJET POUR L'AVENIR QUI PREND EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS DES BESOINS ET DE L'ENVIRONNEMENT



■ L'Association Hyacinthe HEVIN existe parce que des personnes, sur le territoire où elle agit, ont des besoins sociaux et médico-sociaux. Ceux-ci sont de plus en plus spécifiques et exigent des réponses de plus en plus spécialisées.

Dans ce contexte elle entend :

- Continuer à mettre en œuvre des projets répondant aux attentes de la population et particulièrement à celles des personnes âgées et de leurs familles,
- S'appuyer sur les valeurs qu'elle vit pour poursuivre son action,
- Améliorer et faire évoluer ses pratiques afin que les personnes bénéficient sur le territoire d'un accompagnement encore plus adapté à leurs besoins individuels,
- Prendre en compte les schémas territoriaux et les contraintes liées à la situation économique et sociale globale,
- Réfléchir aux moyens de pérenniser dans le temps et de faire grandir l'œuvre démarrée en 1881.



POUR Y PARVENIR ELLE SOUHAITE :

Développer les coopérations avec l'extérieur :

- ▶ En réfléchissant, avec des partenaires défendant les mêmes valeurs, à des complémentarités, à de nouvelles modalités d'accueil qui permettront aux personnes âgées d'avoir un réel choix sur leur territoire de vie.
- ▶ En étudiant avec des associations proches, les conditions d'une mutualisation de compétences, d'une mise en commun de certains services, l'objectif : renforcer la qualité des prestations rendues à l'utilisateur, renforcer la maîtrise de son savoir faire et de ses compétences.
- ▶ En initiant des rapprochements permettant des essais d'actions mutualisées.
- ▶ En offrant la possibilité à des porteurs d'un projet pour des populations autres que les personnes âgées, de bénéficier de son infrastructure existante, l'objectif : insuffler une dynamique, participer au déclouisonnement entre les différentes générations et publics...

Renforcer le lien avec les familles :

- ▶ En leur permettant de participer davantage à la vie de l'établissement.
- ▶ En organisant des temps de rencontres, d'échanges et d'informations sur des thèmes en lien avec leurs préoccupations face au vieillissement de leurs proches.

Continuer à réfléchir sur ses pratiques et les améliorer :

- ▶ En poursuivant la démarche d'amélioration continue de la qualité dans laquelle l'association est engagée.
- ▶ En développant ses efforts en matière de formation continue, de management et de soutien des salariés ; éléments essentiels de la bienveillance,
- ▶ En enrichissant ses manières de faire par la confrontation et le partage avec d'autres partenaires.

Continuer à exercer sa mission en acteur économique responsable :

- ▶ En gérant toujours au mieux les ressources qui lui sont allouées.
- ▶ En veillant à maintenir l'accessibilité de l'établissement aux plus démunis.
- ▶ En s'inscrivant dans le cadre d'une démarche de développement durable et solidaire : équipements, repas, entretien...

Faire mieux connaître son savoir-faire :

- ▶ En communiquant sur ses compétences, ses réalisations et ses perspectives.
- ▶ En diffusant son projet associatif et en l'expliquant.
- ▶ En rencontrant les instances politiques des autres associations agissant dans le même domaine.



S

Ce projet associatif est ambitieux. Il a été formalisé par les administrateurs de l'Association Hyacinthe HÉVIN et la Direction, avec l'aide de l'URIOPSS Bretagne. Fondateur, il est à la base de tous les projets qui existent déjà et ceux qui verront le jour.

Pour le réaliser, et notamment mettre en œuvre la coopération et la mutualisation de ses services avec d'autres partenaires, l'association aura besoin :

- **d'un soutien de la part de ses partenaires actuels,**
- **de moyens complémentaires.**

L'Association Hyacinthe HEVIN a à cœur de construire des projets solides. Elle sera donc vigilante à ce que, au préalable, toutes les conditions soient réunies pour les structurer, leur assurer une vie et un développement dans le temps.

L'Association Hyacinthe HEVIN :

Instants de vie et de bonheurs partagés dans un cadre d'hier et d'aujourd'hui.

- a - Services des Coquelicots et des Digitales ayant vue sur le Château de Madame de Sévigné.
Ce château a été la résidence bretonne de Madame de Sévigné depuis son mariage avec Henri de Sévigné en 1644.
- b - Pique nique d'été des résidents de la maison de retraite dans le parc de la propriété.
- c - Souvenir ancien de la rue Normand d'Etelles. L'existence ancienne d'Etelles nous est prouvée, — au moins indirectement, — par la présence (dans les actes de la fondation du prieuré de Sainte-Croix de Vitré) d'un témoin appelé Normand d'Etelles, « Normannus Straellarum », ailleurs « de Straellis ». Cette fondation eut lieu aux environs de l'an 1070, ce qui fait remonter Etrelles, dont ce seigneur portait le nom, au milieu du XIème siècle.
- d - Le Beaujolais nouveau est honoré chaque année !
- e - Vue de l'ancien hospice accolé à la chapelle de 1873.
- f - Clocheton de l'ancien hospice conservé après la démolition pour être installé au cœur du Parc.
- g - Après-midi de chants sur l'immense terrasse vitrée du service des Coquelicots.
- h - Le plaisir simple de se retrouver ensemble pour préparer le potage du soir.
- i - Vue aérienne de l'hospice de l'époque entouré des dépendances de fermes et des jardins vivriers.
- j - La chapelle de 1873 restaurée en 2003.
- k - Mademoiselle Hyacinthe HEVIN entourée des femmes et enfants qu'elle avait recueillis dans les années 1880.
- l - Les jeux, plaisir de se retrouver, de rigoler et de faire travailler ses neurones !
- m - Animation musicale conduite par l'animateur de l'établissement.
- n - Repas champêtre dans le parc.
- o - La mairie d'Etelles à proximité immédiate de la maison de retraite.
- p - La rue Normand d'Etelles, aujourd'hui.
- q - La salle de restaurant et le nouveau bâtiment de 2004.
- r - Parfums et couleurs du printemps dans le parc.
- s - Parler et bavarder dans les jardins de l'ancien potager aux premiers rayons de soleil du printemps.



ASSOCIATION
Hyacinthe Hévin



Association Hyacinthe Hévin

Accompagnement et Hébergement de la personne âgée depuis 1881

5, rue Hyacinthe Hévin
35370 ETRELLES

Tél. : 02 99 96 62 06

Fax. : 02 99 96 74 95